

Recrutez des administrateur.rices de production sortant de formation !

Pour répondre aux difficultés de recrutement d'administrateurs.rices de production dans l'audiovisuel et le cinéma, la CPNEF de l'audiovisuel, en partenariat avec l'Afdas, Pôle Emploi et les organisations employeurs, propose de lancer une POEC (Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective).

Qu'est-ce que le dispositif POEC ?

La POEC est une action de formation collective visant à acquérir les compétences requises pour répondre à des besoins identifiés par les entreprises, ici les besoins en administrateurs et administratrices de production.

La durée de cette formation est de 400 heures maximum et comprend, au plus, un tiers de temps en immersion en entreprise.

Il est également possible de coupler ce dispositif avec un temps d'immersion professionnelle d'un mois à la suite de la formation. Cette Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) permettrait ainsi aux stagiaires de prolonger leur formation au sein de services d'administration de production.

Quelles sont les avantages d'un dispositif de POEC pour les entreprises ?

Les entreprises recrutent des professionnels formés aux spécificités du métier d'administrateur de production, au plus près de leurs besoins.

Les frais liés au sourcing des demandeurs d'emploi, à la conception pédagogique et à la formation sont pris en charge par l'Afdas et Pôle Emploi.

Quelles sont les prochaines étapes d'une POEC administrateurs de production ?

- 1 Engagement d'au moins dix entreprises à recruter les professionnels sur un contrat (CDD ou CDDU) à l'issue des 400 h de formation
- 2 Sélection par Pôle Emploi et l'Afdas d'un organisme de formation et co-construction d'un parcours de formation, sur la base de la fiche métier en cours de réalisation par la CPNEF de l'audiovisuel et l'Afdas
- 3 En concertation avec les entreprises partenaires, sourcing par Pôle Emploi sourcing des demandeurs d'emploi qui seraient susceptibles d'intégrer la formation
- 4 Lancement de la formation !

Afin d'organiser au plus vite les premières sessions de formation, faites-nous savoir votre souhait de faire partie de ce projet en envoyant un mail à info@cpnef-av.fr. N'hésitez pas également à parler de l'initiative autour de vous afin de mobiliser le maximum de professionnels intéressés sur le sujet !